



Lettre d'information

Mise à jour sur la refonte de la Politique sur les ajouts aux réserves

Juillet 2025

Cette lettre d'information fait suite à l'engagement de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) à maintenir une communication continue avec les Premières Nations concernant l'avancement de la refonte de la Politique sur les ajouts aux réserves (AR).

Dans la lettre d'information de mars 2025, nous avons fourni une mise à jour sur des développements importants, notamment sur le travail du Comité consultatif technique (CCT) sur la mise en œuvre des neuf changements intérimaires, la publication en ligne du « Rapport des observations tirées de la mobilisation » et de l'information concernant la convention de transition maintenue par le gouvernement fédéral durant la période électorale. Maintenant que les élections sont terminées et que le gouvernement a été assermenté, les activités de communication reprendront, y compris la diffusion de ces lettres d'information.

Période post-électorale

Les nouvelles ministres ont été assermentées. L'honorable Rebecca Alty est la ministre des Relations Couronne-Autochtones, l'honorable Rebecca Chartrand est la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. L'honorable Mandy Gull-Masty est la ministre des Services aux Autochtones. Deux documents clés ont également été publiés et encadreront le travail futur du gouvernement fédéral. Le très honorable premier ministre Mark Carney a publié une lettre de mandat le 21 mai 2025, qui énonce sept priorités pour le gouvernement fédéral, disponible [ici](#). Le discours du Trône, prononcé par Sa Majesté le Roi Charles III le 27 mai 2025, présente l'agenda du gouvernement et est accessible [ici](#).

Changements intérimaires et le Comité consultatif technique (CCT)

Comme mentionné dans la lettre d'information précédente, [neuf changements intérimaires](#) à la politique sur les AR ont été annoncés et sont actuellement en vigueur. Services aux Autochtones Canada élabore des lignes directrices pour leur mise en œuvre par l'entremise du CCT, qui seront bientôt disponibles.

Les discussions au sein du CCT se concentrent désormais sur la refonte plus large de la politique d'AR, reconnaissant que les neuf changements intérimaires ne suffisent pas à surmonter les défis auxquels font face les Premières Nations dans le processus d'AR. Ces discussions visent à identifier des options pour régler les défis et les causes des retards dans le processus d'AR, tels que rapportés par les Premières Nations.



Au cœur de cette refonte se trouve la nécessité de simplifier les exigences procédurales du processus d'AR, souvent perçues comme complexes et redondantes, entraînant des délais et de l'incertitude. Il est tout aussi important de répondre aux contraintes de capacité rencontrées par de nombreuses communautés, telles que le personnel limité, l'expertise et le financement, qui ont contribué aux retards et aux difficultés à naviguer dans le système actuel. La politique doit également mieux s'aligner avec les priorités des Premières Nations en respectant leurs valeurs, usages des terres, objectifs économiques et structures de gouvernance. Cela exige une politique sur les AR plus flexible et réactive, élaborée en collaboration avec les Premières Nations.

Résultats de la mobilisation et perspectives d'avenir

RCAANC s'est engagé à repenser la politique sur les AR en s'appuyant sur une mobilisation menée par les Premières Nations. À travers un appel de propositions, nous avons reçu 48 rapports comprenant un total de 672 recommandations visant à améliorer la politique et le processus d'AR. Ces recommandations ont été analysées et synthétisées dans le rapport « Perspectives issues de la mobilisation », désormais disponible en ligne [ici](#).

Nous concentrons maintenant nos efforts sur la refonte de la politique et la planification de la prochaine phase. Des mises à jour continueront d'être communiquées via des lettres d'information et sur le site web du ministère, accessible [ici](#). Des échanges ciblés avec les Premières Nations pourront également être organisés sur demande. N'hésitez pas à nous contacter aux adresses courriel indiquées ci-dessous.

Une nouvelle phase de mobilisation est prévue pour l'automne 2025. Celle-ci comprendra la diffusion d'une version révisée et provisoire de la politique sur les AR, offrant aux Premières Nations l'occasion de formuler leurs commentaires et de s'assurer que la politique reflète fidèlement leurs attentes et recommandations. De l'information sur la façon de participer à cette étape sera partagée dans les mois à venir.

Travail sur la Politique sur les AR

Nous intégrons présentement les recommandations reçues des Premières Nations et des organisations des Premières Nations dans une nouvelle politique sur les AR, en collaboration avec le Comité consultatif technique (CCT). Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué par leurs précieux commentaires. Les recommandations et leur analyse seront publiées en ligne dans les prochaines semaines afin d'assurer la transparence.

Ces recommandations couvrent un large éventail de sujets tels que le renforcement des capacités et la gestion des ressources, les processus et procédures, l'évaluation, le contrôle, la reddition de comptes ainsi que les changements aux pratiques de gestion des terres. Ces recommandations sont essentielles pour rationaliser et assouplir la politique et les processus d'AR, tout en veillant à ce qu'ils reflètent les priorités des Premières Nations.

Des travaux sont également en cours pour explorer des options visant à répondre aux besoins en capacité, y compris des discussions préliminaires sur la création d'une organisation d'AR dirigée par les Premières Nations pour soutenir ces dernières dans le processus d'AR.

Contactez-nous

Nous restons disponibles pour fournir des mises à jour et tenir des discussions supplémentaires sur la refonte de la politique sur les AR, sur demande.

Toute personne souhaitant faire part de commentaires, poser des questions ou exprimer des préoccupations concernant les différents aspects de la refonte de la politique sur les AR est invitée à contacter l'une des adresses courriel suivantes :

- Pour des questions liées aux efforts de mobilisation, aux lettres d'information précédentes, ou pour tout commentaire ou question générale sur la refonte de la politique, y compris les demandes de discussions, veuillez écrire à politique.aar-policy.atr@rcaanc-cimac.gc.ca
- Pour les questions relatives au Comité consultatif technique, veuillez écrire à cct-tac@rcaanc-cimac.gc.ca.